

Le Relais Assistant(e) Maternel(le) «la marelle»  
implanté à Pompey propose  
des **permanences téléphoniques**  
et l'**accueil du public sur rendez-vous**.

Des animations régulières sont proposées sur  
les communes de Custines, Faulx, Frouard,  
Lay-Saint-Christophe, Liverdun, Pompey et  
Saizerais.



Siège du  
**Relais Assistant(e) Maternel(le)**  
« la marelle »

**Maison intercommunale de la petite enfance**  
Rue des 4 éléments - 54340 POMPEY  
[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

**Permanence téléphonique :**

Tél. 03 83 49 81 36

Lundi et mardi après-midi de 14h à 17h30.  
Mercredi de 9h à 12h.

**Accueil sur rendez-vous :**

Maison intercommunale de la petite enfance  
Rue des 4 éléments - 54340 Pompey

Mardi matin.  
Mercredi et vendredi après midi.

**Bassin de**  
**Pompey**  
Communauté de communes



# Relais Assistant(e) Maternel(le)



Informations / Animations

# La marelle

## Qu'est-ce que le Relais Assistant(e) Maternel(le) intercommunal ?

C'est un espace **destiné aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s, aux candidat(e)s à l'agrément, aux parents et aux futurs parents** qui emploient ou souhaitent recourir à un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e).

Animé par des professionnelles de la petite enfance de la Communauté de Communes, cet espace propose des **temps d'animations collectifs**, des **permanences téléphoniques** et des **rendez-vous**.



## Côté parents ou futurs parents

Cet espace permet aux parents d'être **informés** des différents modes d'accueil de la petite enfance et de trouver une **aide** pour leurs démarches d'employeurs de l'assistant(e) maternel(le) de leur enfant.

### Où trouver un(e) assistant(e) maternel(le) ?

Comment faire le bon choix ?

### Quelles sont les démarches à entreprendre ?

Comment négocier, dialoguer, établir une relation de confiance ?

## Côté assistant(s) maternel(le)

Le Relais Assistant(e) Maternel(le) permet aux assistant(e)s maternel(le)s d'obtenir des informations sur les sujets professionnels d'ordre pratique, statutaire, administratif ou relationnel.

Des **réunions d'information thématiques** sont également programmées en soirée pour les assistant(e)s maternel(le)s.

Des **temps de regroupements** permettent aux assistant(e)s maternel(le)s d'échanger et de jouer avec les enfants dans un lieu collectif. Ils sont organisés sous la forme de **matinées ludiques, de 9h à 11h sur différents sites, selon planning défini au bimestre**.

Le programme des animations est disponible sur internet : [www.bassinpompey.fr/ram](http://www.bassinpompey.fr/ram)



## Côté enfants

Cet espace est aussi un **lieu d'éveil et de socialisation** qui permet aux enfants accueillis par des assistant(e)s maternel(le)s de se retrouver lors des temps de regroupements et de participer à des **ateliers éducatifs**.

Gratuit et libre d'accès  
avec rendez-vous



“ informations, conseils, écoute et animations ”

Les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s accueillent des enfants à leur domicile. Elles constituent une offre d'accueil importante, complémentaire aux modes d'accueil collectif existants (crèche collective, halte-garderie), également en péri et extra scolaire